

*Yves-Thibault de Silguy, Vice-président administrateur référent du Conseil d'administration de VINCI et Solange Maulini, Responsable actionnaires individuels et presse de VIVENDI, ont rencontré de nombreux investisseurs individuels, qu'ils remercient pour leur fidélité et leur confiance.*



### VINCI, un acteur privé au service de l'utilité publique

« Clair dans sa stratégie, solide sur ses fondamentaux, tonique sur ses marchés et agile grâce à sa structure décentralisée, VINCI est prêt à relever les défis de demain »

Yves-Thibault de Silguy, vice-président administrateur référent du Conseil d'administration de VINCI

- un acteur mondial des métiers des concessions et de la construction, employant plus de 185 000 collaborateurs dans une centaine de pays ;
- un des 5 premiers opérateurs aéroportuaires mondiaux, un acteur de premier plan des travaux d'infrastructures de transport, de l'aménagement urbain et dans le domaine de l'efficacité énergétique.

### Un positionnement unique

- résilience du modèle intégré concessionnaire-constructeur ;
- relais de croissance puissants sur le long terme (urbanisation, mobilité, efficacité énergétique) ;
- politique d'innovation ouverte et le digital au cœur de l'écosystème du Groupe ;
- recherche d'une performance globale qui associe réussite économique durable et projet humain.

### Les priorités stratégiques pour demain

- accélérer le développement à l'international ;
- développer les activités en croissance (concessions aéroportuaires et autoroutières, métiers de l'énergie) ;
- extraire plus de valeur des positions actuelles (développement des synergies, excellence dans la production, rigueur de gestion).

### Rejoignez-nous :

Devenez membre du Club des actionnaires de VINCI à partir d'une action détenue et participez aux nombreux événements proposés.

Internet : [www.vinci.com](http://www.vinci.com)

E-mail : [vinci@clubdesactionnaires.com](mailto:vinci@clubdesactionnaires.com)

0 800 015 025 Service & appel gratuits

• Contact

Emmanuelle Leclair - Tél. : 01 49 53 72 51 - [eleclair@lesechosmedias.fr](mailto:eleclair@lesechosmedias.fr)

### Présent sur toute la chaîne de valeur qui va de la découverte des talents à la création, l'édition et la distribution de contenus,

Vivendi compte des positions de leader dans la musique, le cinéma, la télévision payante et les jeux vidéo mobiles. Vivendi fédère Universal Music Group (UMG), Groupe Canal+, Vivendi Village, Dailymotion et Gameloft.

Au cours des neuf premiers mois de 2016, **les résultats d'UMG ont été tirés par la croissance du streaming et des abonnements.** Au troisième trimestre, UMG a ainsi signé des accords avec plusieurs des acteurs du streaming portant l'ensemble de ses partenariats à plus de 400.

Pour dynamiser son parc d'abonnés, **Groupe Canal+ a repensé ses offres et son modèle de distribution en France.** Il a noué des partenariats stratégiques avec Free et Orange autour de bouquets thématiques, ce qui lui permettra d'élargir considérablement son nombre d'abonnés. Il a par ailleurs lancé une refonte de ses offres le 15 novembre. La chaîne Canal+ devient le point d'entrée de l'ensemble de la nouvelle gamme Canal+ à laquelle il est possible d'ajouter des packs thématiques : Les Chaînes Cinéma/Séries, Les Chaînes Sports et/ou Les Chaînes Canal+. En parallèle, Groupe Canal+ poursuit la mise en œuvre de son plan d'optimisation de coûts de 300 millions d'euros pour Canal+ en France.

**Vivendi a finalisé avec succès son offre publique d'achat sur Gameloft** cet été. Un plan d'action a été rapidement mis en œuvre avec les équipes de l'éditeur de jeux vidéo mobiles.

Par ailleurs, au cours des dernières semaines, Vivendi a lancé **Studio+**, une offre de séries courtes premium pour mobiles à vocation internationale.

### Vivendi a annoncé de bonnes performances enregistrées au cours des neuf premiers mois de 2016.

Le Directoire s'était engagé à restituer aux actionnaires un montant de 1,3 milliard d'euros au plus tard à la mi-2017. Compte tenu des rachats d'actions effectués entre le 18 février 2016 et le 9 novembre 2016 à hauteur de 722,8 millions d'euros, le Directoire a indiqué au Conseil de surveillance qu'il entendrait proposer en 2017 la distribution au titre de 2016 d'un dividende ordinaire de l'ordre de 0,40 euro par action en fonction de la performance économique réalisée sur l'ensemble de l'année. Le Groupe pourrait procéder à des rachats d'actions en fonction des conditions de marché.

### Service Informations actionnaires individuels

[www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)

[actionnaires@vivendi.com](mailto:actionnaires@vivendi.com)

Compte Twitter : @Vivendi

0805 050 050  
NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe